

Penthaz, le 06.09.2021

RAPPORT DE LA COMMISSION AD HOC PREAVIS MUNICIPAL No 02 – 2021

« Remplacement d'un tronçon de la conduite d'eau potable de la Veivy et réfection de la chaussée »

La Commission ad hoc chargée de rapporter sur le préavis No 06 – 2021, composée de Mmes Nelly Waldmann, Valérie Baud Mermoud, Carole Mielvaque et de MM. Marc Dreuse et Serge Widmann, s'est réunie le lundi 6 septembre 2021 à la Maison de Commune en présence de MM. Philippe Tesse et Sébastien Durussel, Municipaux.

Lors de cette réunion, MM. Philippe Tesse et Sébastien Durussel nous ont présenté le préavis. Nous les remercions pour ces informations.

Nous relevons ce qui suit :

- L'importante fuite d'eau qui s'est produite sur la conduite d'eau potable au chemin de la Veivy a engendré un affaissement important de la chaussée, nécessitant des travaux urgents. Ils consistent au remplacement, sur environ 110 mètres, d'anciens tuyaux en Eternit et en fonte, par des tuyaux en PE de 160 mm de diamètre, suivi de la pose d'un nouveau revêtement bitumineux.
- Au vu de l'ancienneté du réseau de tuyaux d'eau de la commune, d'autres fuites ne sont pas à exclure, à l'avenir.
- Plusieurs devis ont été demandés et la Municipalité table sur un début des travaux dans le courant de cet automne.
- A relever que ni la Société Cosvegaz, ni la Romande Energie, n'envisagent des travaux dans le même temps.

<u>En conclusion</u>, au vu des points relevés ci-dessus, la Commission propose au Conseil Communal d'accepter le préavis municipal et d'octroyer ainsi le crédit d'investissement de CHF 175'000.— pour le remplacement d'un tronçon de la conduite d'eau potable de la Veivy et la réfection de la chaussée.

Nelly Waldmann Premier membre

Mwaldman vl

Conselvaque
Carole Mielvaque
Rapporteure